

N/REF : 7/01/2025 9H01 C:000053 I:02658
V/REF : AC/C09222
V/Email reçu le Mardi 07/01/2025 a 9H01

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. RMO
IMMEUBLE : RIVES DU MOULIN -RMO
2, SQUARE SIMONE MORAND
95, RUE DE LORIENT
35000 RENNES

Rennes, le 20 Janvier 2025

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 2 MORAND - MR OUDOT 06 42 98 01 60
LOGEMENT N° 102280, PORTE N°16, 1° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : DESEMBOUAGE 8 RADIATEURS
Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 13/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE CIRCUIT CHAUFFAGE
VIDANGE DES RADIATEURS
DESEMBOUAGE DES HUIT RADIATEURS
REMISE SOUS PRESSION DU RÉSEAU CHAUFFAGE
PURGE DES RADIATEURS
REMARQUE : LE PROBLEME VIENT DE LA CHAUDIERE QUI NE SE DÉCLENCHÉ PAS,
PROBLEME DE IONISATION, FAIRE INTERVENTION LA SOCIÉTÉ EN CHARGE DE LA
CHAUDIERE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 13/01/25 a 15H03 Mme M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS113-Désembouage install.chauffage T4	1	295,48	295,48
TOTAL H.T.				295,48
T.V.A. a 10,00%				29,54
TOTAL T.T.C.En EURO				325,02

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.